



Livret d'accueil



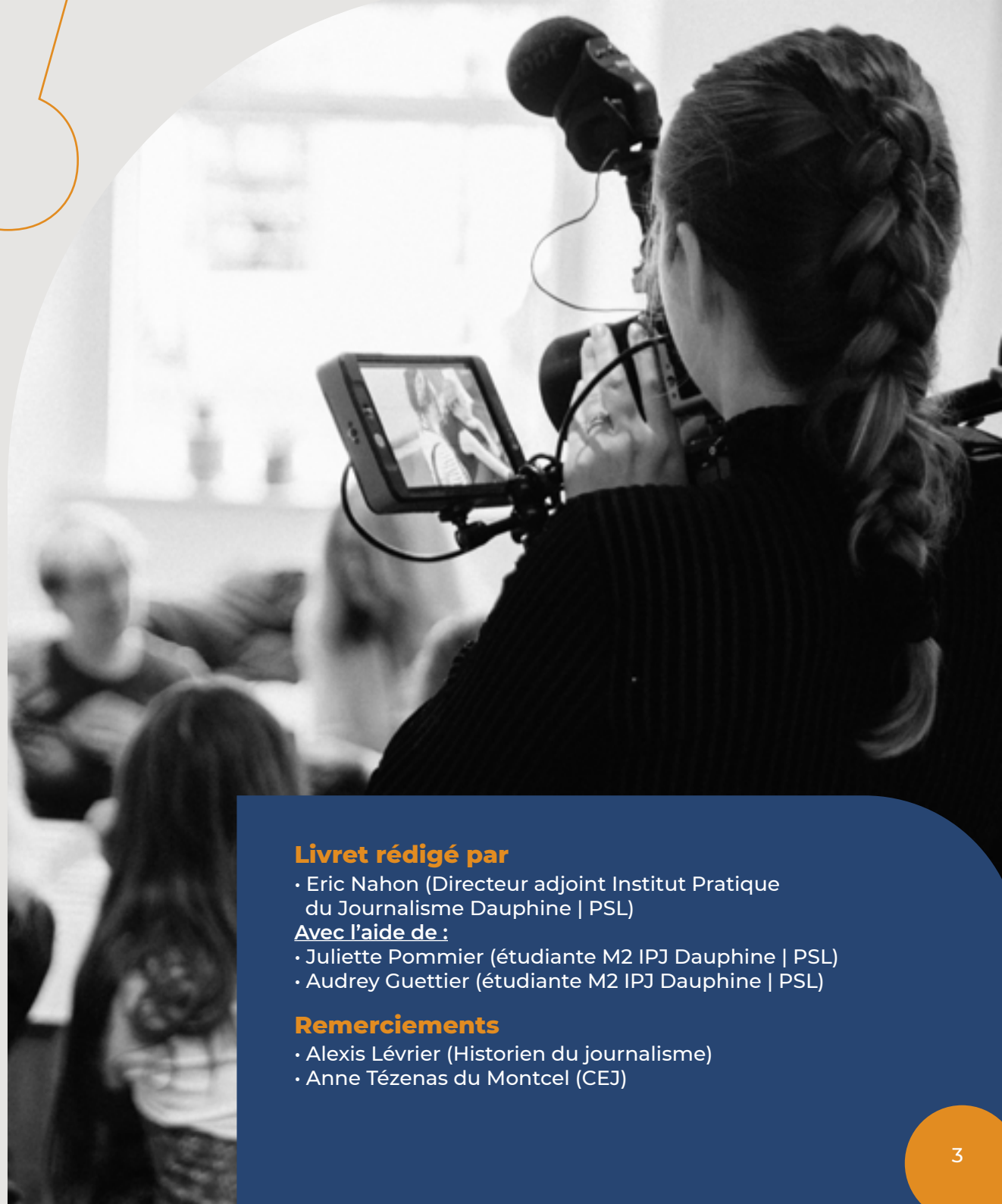
Pour les
journalistes en formation
des écoles de la CEJ

Préambule



Destiné à tous les étudiant(e)s de la Conférence des Écoles de Journalisme (CEJ), ce livret est l'une des réalisations concrètes des États généraux de la formation et de l'emploi des jeunes journalistes. Initiés fin 2021 par la CEJ à l'issue de la crise sanitaire, financés par l'Union européenne et le ministère de la Culture dans le cadre du plan France Relance, les États généraux ont rassemblé l'ensemble des parties prenantes du métier- étudiant et étudiantes, équipes pédagogiques, rédactions en chef, responsables des ressources humaines, syndicalistes et représentants patronaux - autour de l'amélioration des conditions d'insertion dans le métier.

Ce dialogue inédit a notamment permis de mieux comprendre les raisons de l'écart entre les attentes des jeunes diplômé(e)s en journalisme et celles des rédactions. Parmi d'autres actions concrètes, la publication de ce livret vise à diffuser des règles de savoir-être et d'éthique au sein des écoles de journalisme comme dans le cadre des premiers contacts professionnels. Avec le livret *Mes premiers pas en rédaction*, il constitue un viatique commun destiné à consolider les compétences humaines des étudiant(e)s de la CEJ indispensables à la réussite.



Livret rédigé par

- Eric Nahon (Directeur adjoint Institut Pratique du Journalisme Dauphine | PSL)

Avec l'aide de :

- Juliette Pommier (étudiante M2 IPJ Dauphine | PSL)
- Audrey Guettier (étudiante M2 IPJ Dauphine | PSL)

Remerciements

- Alexis Lévrier (Historien du journalisme)
- Anne Tézenas du Montcel (CEJ)

Introduction



Livret d'accueil des étudiant·e·s en journalisme

Vous rentrez dans une école de journalisme membre de la Conférence des Écoles de Journalisme (CEJ). Cela n'est pas anodin. Cela veut dire que vous vous dirigez vers le métier de journaliste et ses différentes incarnations (rédacteur, rédactrice, secrétaire de rédaction, éditeur ou éditrice web, journaliste reporter d'images, producer, reporter radio...).

Ce métier implique une responsabilité sociale forte et demande des compétences qui doivent s'appliquer dès l'entrée dans votre école. Mais votre position est double, vous êtes journaliste en formation mais aussi étudiante ou étudiant en école de journalisme. Les parties fondamentales de la formation sont tout aussi importantes que les parties techniques. Il est parfois difficile de se positionner entre ces deux injonctions.

Ce livret d'accueil a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Que dois-je savoir quand je rentre en école de journalisme ?
- Comment dois-je me comporter ?
Me présenter au public, en reportage etc.
- Que dois-je faire ? qu'est-ce que je ne dois surtout pas faire ?
- Et comment réussir mes études ?

Éthique et bonnes pratiques

Les 10 comportements à adopter pour les étudiant·e·s en journalisme



Multiplier ses sources



Respecter ses sources



Respecter le contradictoire



Penser contre soi-même



Respecter les faits



Ne jamais recourir au plagiat (ni à l'autoplagiat)



Assurer sa sécurité (IRL et en ligne)



Veiller à l'image que l'on donne



Ne pas se reposer sur ses acquis et continuer à apprendre dans tous les domaines



Réussir ses examens

Sommaire



8 Étudier le journalisme

10 Votre attitude en formation et sur le terrain

14 Comment se présenter durant la formation ?

16 Comment mener vos interviews ?

20 Votre rapport avec vos sources

24 Journalism, quelques éléments de définition

26 Journalism et militantisme

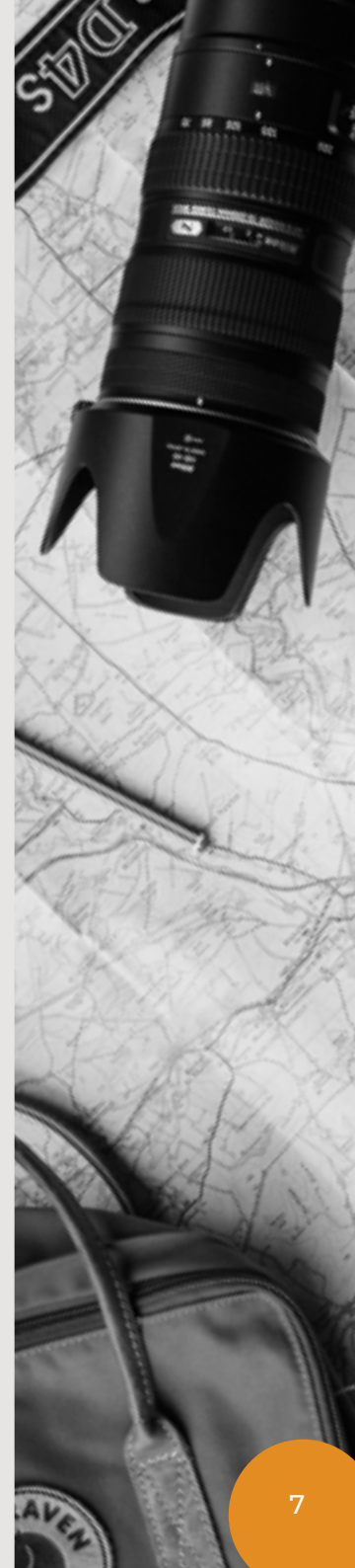
28 Quelques éléments sur les risques du métier

30 Les enjeux du numérique

32 Les conflits d'intérêts

35 Autour du plagiat

36 Egalité et lutte contre les discriminations



Étudier le journalisme

Deux à trois années d'études vous attendent



Bravo, après des concours difficiles et sélectifs, vous avez intégré une école de journalisme, soit en BUT, soit en Master. Dans tous les cas, vous avez devant vous deux ou trois ans d'études du journalisme. Mais le journalisme n'est pas qu'études de l'actualité et apprentissage de techniques d'écriture, des prises de vue ou prises de son. Il s'agit aussi de répondre à un référentiel précis afin de faire de vous des journalistes conscient(e)s des enjeux du monde contemporain. C'est cet alliage de cours fondamentaux et de cours techniques qui développeront et consolideront les compétences dont vous aurez besoin pendant toute votre carrière.



Les cours, le diplôme



Votre école est membre de la CEJ. La Conférence des Écoles de Journalisme regroupe les 14 écoles délivrant un cursus agréé. Cela signifie que leurs diplômes sont inscrits à la Convention collective nationale des journalistes.

Les écoles dont le cursus est reconnu doivent respecter les critères établis par la Commission nationale de l'emploi des journalistes.

Au nombre de 8, ils sont exigeants en ce qui concerne le contenu de la formation, l'insertion professionnelle et le suivi des diplômés.

Parmi ces critères, le strict suivi d'un référentiel de compétences à acquérir et de matières à enseigner. Mais chaque école choisit le nombre d'heures et de crédits ECTS à allouer à chaque enseignement.

Les 8 critères sont à retrouver ici :



Cela explique que nos cursus soient plus chargés que la moyenne des masters ou des BUT.

Chaque école délivre un diplôme reconnu à la fois par le MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) et par la CPNEJ (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes).

Ce diplôme vaut bac+3 (Bachelor Universitaire de Technologie) ou bac+5 (master ou grade de master).

Le comportement



Avec les enseignant(e)s et les professionnel(le)s

Il existe **différents types d'intervenantes et intervenants** dans vos cours :

- Les membres de l'équipe pédagogique de votre école
- Les journalistes qui donnent des cours
- Les professionnel(e)s d'un autre secteur (exemple : un ou une avocate en droit de la presse)
- Les enseignantes et enseignants « classiques » (professeurs des universités, maîtres et maîtresses de conférences etc.)

Vos enseignantes et enseignants peuvent également devenir des sources d'informations en fonction de leurs expertises. L'avocat ou l'avocate qui enseigne le droit de la presse pourra vous renseigner lorsque vous exercerez (voire vous défendre !). Mais le ou la journaliste qui vous enseigne le journalisme radio ou TV peut vous servir également de porte d'entrée dans les rédactions, voire être en position de vous recruter...

Ces enseignant(e)s sont présent(e)s pour vous donner un savoir, des compétences et partager leurs expériences. Il est indispensable d'être pleinement attentifs et attentives en cours.

Privilégiez les notes manuscrites pendant les cours. Non seulement cela vous entraînera à la prise de note en situation de reportage ou d'interview mais sachez aussi que l'on retient mieux lorsque l'on prend ses notes en écrivant (et pas en tapant sur un clavier d'ordinateur).

Attitude professionnelle



Chaque environnement professionnel possède des codes particuliers qu'il faut appréhender. Le journalisme ne fait pas exception à la règle.

Comprendre que l'on exerce un travail, même s'il nous passionne, est essentiel. Le journalisme nécessite une mise à distance et une prise de recul face aux événements qui font l'actualité. Il nécessite aussi de l'écoute et de l'empathie. Il est parfois difficile de concilier les deux. Curiosité, précision, rigueur et ponctualité sont des qualités indispensables. Ces compétences s'acquièrent ou se perfectionnent durant vos études et tout au long de votre carrière.



Curiosité, précision, rigueur et ponctualité sont des qualités indispensables.

Les étudiant(e)s doivent en outre toujours vérifier l'orthographe, l'âge, les titres de postes, les descriptions d'entreprises, etc. avant de rendre leurs articles. Rien n'entame plus la crédibilité d'un(e) journaliste que les erreurs factuelles. N'oubliez pas que vos enseignantes et enseignants peuvent vous demander les coordonnées de vos sources. Vous devez être capable de les fournir sur-le-champ.

Sur le terrain

On vous dira parfois que vous représentez votre école ou votre média sur le terrain. C'est vrai. Vous représentez aussi les journalistes dans leur ensemble. Parfois, vous serez le premier ou la première journaliste à qui parleront vos interlocuteurs et interlocutrices.

Cela peut sembler évident mais pensez à parler à vos interlocuteurs et vos interlocutrices. Mettez-les à l'aise avant de poser les questions de votre interview ou reportage. N'hésitez pas à parler de vos études et de vos projets. Expliquez aussi vos méthodes de travail, cela rassurera les personnes en face de vous.

Une fois vos informations récoltées, même si vous êtes dans l'urgence, remerciez vos contacts, prenez le temps de leur dire au revoir. Et le cas échéant, envoyez-leur votre production-école.

Dans l'école

L'attitude professionnelle au sein de l'école, c'est être présente et présent à tous les cours en ayant une écoute active. Encore une fois, privilégiez la prise de note manuscrite pour une meilleure mémorisation (et éviter les distractions des notifications et des conversations).

Soyez transparentes et transparents sur le fait que vous êtes journalistes en formation. Si vous êtes alternants ou alternantes ne dites pas que vous travaillez pour une entreprise si vous réalisez un sujet pour l'école. Ce serait un manquement à l'éthique professionnelle.

Tous les cours ne sont pas à « bénéfice immédiat ». Certains enseignements s'apprécient sur la longueur. « *Je n'ai compris l'intérêt des cours d'éthique du journalisme que trois ans après avoir été diplômée, rapporte une ancienne élève, lorsque j'ai été mise dans une situation délicate que j'avais vue en cours* ». Moins dramatique, certain(e)s alumni rapportent que des cours d'économie ont finalement été utiles quand ils et elles ont eu à traiter des sujets faisant appel à des connaissances vues en cours...



Comment se présenter

Durant la formation ?



2

Étudiant(e) en journalisme ou journaliste en formation ?



« Bonjour, je suis XX, journaliste en formation à XXX et je souhaiterais vous poser quelques questions... »

Vous pouvez bien entendu vous présenter comme « étudiante ou étudiant en journalisme ». Mais pensez aux premiers mots que vous employez et qui seront entendus par vos interlocuteurs et interlocutrices... Souhaitez-vous qu'ils et elles entendent « étudiant » ou « journaliste » en premier ?

Dans tous les cas, ne vous présentez jamais comme « journaliste » et ne mentez pas sur la publication. Si vous êtes en apprentissage, ne mentionnez pas le nom de votre entreprise si vous réalisez un travail pour votre école.

Expliquez aussi pourquoi ces sujets ne seront pas diffusés ou publiés dans leur grande majorité. Il s'agit d'exercices destinés à vous former, vos sources le comprennent très bien le plus souvent (et seront ravies de vous retrouver après votre diplôme).

Si vous participez à un projet de journal-école ou blog-école publié, en ce cas, pensez bien à envoyer votre sujet à vos contacts.



Les possibilités d'interviews



En personne, au téléphone, par messageries électroniques...



Il est toujours préférable de parler aux sources en personne et en présentiel, cela permet d'ajouter de la couleur, des ambiances et des descriptions à vos productions. Les sources ont également tendance à être beaucoup plus détendues - et peut-être plus sincères - lorsqu'elles sont interrogées en personne.

Vous évalueriez plus facilement la crédibilité d'une source en personne.



Mais un entretien en personne n'est pas toujours possible, et dans ce cas, le téléphone reste le meilleur moyen de communication. Assurez-vous de vérifier la véracité de l'identité de votre source en appelant via un standard téléphonique par exemple. Méfiez-vous si une source ne fait que vous appeler « en numéro masqué » et sans préciser son identité.



Il est possible de recourir à des entretiens par emails. Certaines de vos sources préfèrent ce mode, notamment pour avoir une trace écrite de vos échanges (ou pour faire valider les réponses par un service de communication...)

Les interviews par e-mail peuvent être un moyen efficace de clarifier des informations obtenues lors d'un entretien préalable en personne ou par téléphone (des données chiffrées par exemple ou des informations techniques).

Mais attention : comment un journaliste peut-il savoir si la personne qui répond est bien celle qu'elle prétend être ? Trop souvent, les attachés de presse des entreprises répondent aux questions par courrier électronique au nom de leurs patrons ou de leurs clients.

Les réponses par e-mail ont souvent tendance à être trop soignées et ne sont donc pas vraiment représentatives de ce que la source pense vraiment. Les réponses sont beaucoup plus spontanées durant une conversation en face à face.

Il est également plus difficile de relancer un interlocuteur lors d'une interview par email.

Pour la même raison, les entretiens par messagerie instantanée ne doivent pas être utilisés pour remplacer les entretiens en personne ou par téléphone, mais peuvent parfois être utiles pour clarifier les réponses après un entretien.

Les écoles de la CEJ recommandent aux étudiants et étudiantes de rencontrer leurs sources en personne chaque fois que c'est possible.

Le cas des interviews dans la rue



Quand vous interviewez des personnes dans la rue - touristes, passant(e)s, électeurs ou électrices sortant d'un bureau de vote - assurez-vous d'obtenir des coordonnées (le numéro de téléphone en priorité ainsi que nom et prénom) au cas où un rédacteur ou une rédactrice en chef ou un enseignant ou une enseignante aurait besoin de confirmer des citations ou des faits ou simplement vous demander de poser des questions complémentaires.

L'objectif des interviews dans la rue est souvent d'essayer de saisir la diversité d'opinions au sein d'une population particulière. Vous devez donc interviewer suffisamment de personnes pour être raisonnablement sûr(e) que l'article reflète un échantillon représentatif de l'opinion.



S'habiller de manière professionnelle



Les codes du journalisme

Il n'est pas question ici de parler d'élégance. Une tenue professionnelle est une tenue dans laquelle vous êtes à l'aise et dans laquelle vos interlocuteurs et interlocutrices vous prennent au sérieux en tant que journalistes en formation.

Que vous soyez en cours (on a vu que vos enseignantes et enseignants pouvaient aussi vous embaucher ou vous recommander à leur hiérarchie) ou que vous soyez sur le terrain, posez-vous la question : ma tenue est-elle appropriée si je dois couvrir tel ou tel type d'événement ?

Respecter ses sources

Adopter
une posture
adéquate et
professionnelle



3

Qui sont les sources ?



Par « source », on entend tout simplement l'origine de l'information. C'est une notion importante puisqu'elle apporte de précieux éléments de réponse sur la fiabilité d'un article (selon un article des « Décodeurs » du Monde de 2022).

Vous verrez en cours qu'il existe des sources « primaires » (de première main) ou « secondaires ». Des sources « ouvertes » ou « fermées »... Et des sources anonymes...

La protection des sources



La déontologie donne aux journalistes professionnel(le)s le devoir de prendre toutes les précautions pour que leurs sources ne puissent être identifiées contre leur gré, afin de protéger la liberté de parole de ces sources d'information. Ils et elles doivent respecter strictement l'anonymat demandé, quitte à subir des tracasseries de la part de ceux qui souhaiteraient y mettre fin. Les journalistes ont l'habitude d'accorder ce droit à l'anonymat en priorité aux sources courant un risque (violences, licenciements, discriminations, etc.).

On ne paye pas ses sources



Rémunérer ses sources, obtenir une information contre de l'argent ou un repas n'est absolument pas gage de fiabilité. Au contraire, cette pratique est prohibée par les codes et chartes déontologiques.

L'attitude face à ses sources



On peut hésiter entre une attitude trop déférente ou une attitude trop familière. Il peut être difficile de se positionner dans ses premières interviews formelles ou informelles. Dans vos premières interviews, il sera essentiel de prendre du recul et de la distance critique.

- **Essayez de vous adapter au niveau de langage de vos interlocuteurs.**
- **Évitez la familiarité, les sources ne sont pas vos amis.**
- **Évitez également la trop grande déférence : même s'il est indispensable d'être poli(e) avec celles et ceux qui vous accordent du temps, le ou la journaliste ne rend pas un service, il informe.**

Cette distance critique s'acquiert en préparant bien ses entrevues, ses questions en ayant en tête un angle précis (concerté avec ses enseignantes et enseignants).

Enregistrer une conversation



Nous encourageons au maximum la prise de notes (et manuscrite) car il n'est pas toujours possible d'enregistrer les conversations, et le processus de transcription peut prendre beaucoup de temps. Mais l'enregistrement des entretiens présente des avantages évidents comme l'assurance de l'exactitude des propos et des citations.

Les écoles membres de la CEJ suggèrent aux étudiant(e)s de demander l'autorisation avant d'enregistrer une conversation afin d'éviter tout problème potentiel. Commencez l'enregistrement en indiquant la date, l'heure et en expliquant que vous enregistrez cette conversation, ce qui constitue une preuve que le sujet a accepté l'enregistrement.

Dans de très rares cas, l'enregistrement secret peut être justifié s'il n'y vraiment aucun moyen d'obtenir l'information autrement. Cela doit rester une exception et une dérogation au principe de l'enregistrement consenti. Si vous pensez qu'un enregistrement secret est nécessaire pour obtenir vos informations, vous devez d'abord demander l'autorisation de votre enseignant référent.

Le choix de l'objectivité

Journalisme, engagement et militantisme



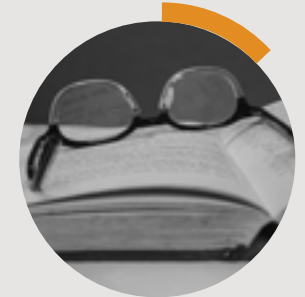
La démarche journalistique est un processus menant à l'objectivité. L'objectivité journalistique n'est pas une « qualité ». C'est une compétence qui s'acquiert en respectant un processus.

Avoir le souci de la vérité des faits et du respect des personnes est essentiel. La vérification des faits (via plusieurs sources, des relectures, un travail constant avec des chefs ou cheffes de service) fait partie de ce processus. Pensez contre soi-même et acceptez que les faits vous donnent tort aussi.

Définition du journalisme



Selon le dictionnaire « Larousse », le journalisme se définit comme : *(L')Ensemble des activités se rapportant à la rédaction d'un journal ou à tout autre organe de presse écrite ou audiovisuelle (collecte, sélection, mise en forme de l'information) ; profession du journaliste. Les professionnels rajoutent : « en respectant les règles propres à la déontologie journalistique ».*



Marc-François Bernier, Professeur à la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa

Pour lui, « la vérité, la rigueur et l'exactitude, l'intégrité, l'équité et l'imputabilité » constituent les « piliers normatifs du journalisme » et la « déontologie prescrit des devoirs professionnels qui font l'objet d'un consensus pour un grand nombre de situations ». Selon lui, la déontologie contribue à protéger les journalistes des manœuvres de propagande, de promotion et de désinformation et les incite à s'en méfier. (Marc-François Bernier, *Éthique et déontologie du journalisme*, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2004).

4

Engagement et journalisme engagé



S'engager dans la société, c'est porter des valeurs qui vous sont propres. Vous êtes peut-être engagé(e)s dans une association, un mouvement ou un parti politique. Certains de ces engagements sont peut-être le moteur de votre arrivée dans une école de journalisme.

Certains philosophes ou sociologues considèrent que le journalisme ne peut être qu'engagé car l'information ne s'apprécie qu'à travers le langage. En ce cas, le choix des mots est déjà un engagement (sans parler des biais propres à chaque journaliste).

Le journalisme engagé invoque souvent l'impossibilité d'aboutir à une objectivité totale. Il met plutôt en avant, au nom de l'éthique, une prise de position sub-

jective, assumée, réfléchie et expliquée au public. Il porte des sujets qui lui sont chers ou qui s'imposent à lui pour créer une actualité et informer le public. On sait ainsi d'où parle le ou la journaliste engagé(e) et les sujets qui lui sont chers. Mais le ou la journaliste engagé(e) reste fidèle à l'exactitude des faits qu'il relate dans leur complexité et dont il ne se sert pas pour appuyer une cause et au principe des sources multiples et contradictoires. Il tient l'honnêteté intellectuelle pour principe de base.

Le militantisme est autre chose. Il s'agit de défendre une cause avant toute chose. L'exactitude des faits et la multiplicité des sources passent alors au second plan. La notion de journalisme militant semble donc être un oxymore...



Albert Camus, écrivain, philosophe mais aussi journaliste, considérait la profession de journaliste « **comme un combat pour la vérité et pour l'indépendance** ».

Sécurité et protection

Apprendre à se protéger et à protéger



5

Appréhension générale des risques



Dans le cadre de vos reportages, il est essentiel que vous protégiez vos sources et vos informations, surtout si elles sont confidentielles.

Les personnes qui veulent obtenir des informations d'un(e) journaliste ou d'une source peuvent y accéder par le biais d'une assignation à comparaître ou d'un mandat légal, de l'interception de données par des agences d'espionnage, de cyberattaques, de la surveillance d'ordinateurs ou de téléphones et de nombreuses autres approches de basse technologie. Ces menaces varient selon les articles.

Il n'existe pas d'outil unique qui protégera un ou une journaliste ou une source de toutes les menaces auxquelles ils et elles peuvent être confronté(e)s, et il n'existe pas non plus d'outil unique qui rendra les informations tota-

lement sûres. De nombreuses mesures prises pour assurer la sécurité entraînent des désagréments dans d'autres parties de votre vie ou de celle de votre source. Vous devez être honnête avec votre source : même si vous ferez de votre mieux pour la protéger, il n'existe aucun moyen de garantir complètement sa sécurité ou son anonymat.

Même après avoir publié un article, il est essentiel de protéger l'identité de votre source et d'être attentif et attentive aux menaces qui pourraient conduire à la divulgation de l'identité de votre source. Veillez donc à la stricte confidentialité de vos archives, sécurisez vos mots ou phrases de passe. Faites attention à ce que les documents publiés, une ambiance sonore ou un arrière-plan d'un reportage ne trahissent pas un endroit précis, ce qui permettrait d'identifier votre source.

Menaces numériques et réseaux sociaux



Quelques moyens d'assurer votre sécurité numérique :



L'authentification à deux facteurs : utilisez-la toujours pour les e-mails et les réseaux sociaux. Ne réutilisez pas les mots de passe (un mot ou une phrase de passe par service !). N'ignorez pas les notifications - maintenez vos logiciels à jour.



Cryptage : Le cryptage brouille les données du trafic en ligne afin qu'elles ne soient pas facilement accessibles par celles et ceux qui veulent intercepter les données et les informations. La plupart du trafic Internet est protégé par le cryptage (vous pouvez le savoir lorsque vous voyez le cadenas à côté de l'adresse web dans votre navigateur). Un niveau de cryptage supplémentaire lorsque vous contactez une source par message direct est le cryptage de bout en bout. Il garantit que seuls l'expéditeur(trice) et le ou la destinataire du message peuvent le lire, mais pas l'application que vous utilisez. Nous recommandons l'application Signal qui ne collecte par ailleurs aucune donnée sur ses utilisateurs et utilisatrices.



Être conscient des métadonnées : Les métadonnées n'exposent pas le contenu des communications entre vous et une source, mais elles exposent le fait que vous êtes en communication avec cette source. Les méthodes permettant de contourner ce problème sont les suivantes : établir des contacts avec d'autres personnes susceptibles de détenir les informations de votre source afin que celle-ci soit cachée dans la foule ; utiliser des téléphones ou des courriels jetables ou communiquer hors ligne.



VPN : Les VPN envoient les données Internet vers et depuis votre ordinateur par le biais d'un serveur situé ailleurs sur Internet. Un VPN protège toutes vos communications contre une interception. Les VPN sont souvent utilisés pour contourner les restrictions sur Internet ou la surveillance d'un gouvernement.



Tor : Il protège le trafic réseau en chiffrant et en brassant les données à travers plusieurs serveurs avant d'entrer sur Internet. Comme les VPN, Tor vous aide également à éviter le pistage ou la surveillance.

Sur le terrain

Les menaces physiques et les insultes sont de plus en plus fréquentes à l'encontre des journalistes professionnel(le)s. Et cela arrive aussi parfois aux étudiantes et étudiants en journalisme. Ne répondez pas aux provocations, contentez-vous de faire votre travail en expliquant calmement votre démarche. S'il n'est pas possible pour vous de travailler sereinement, repliez-vous dans un lieu plus sûr.

Conflits d'intérêts

Le contact et la distance forment un socle



6

Trouver la juste distance



Écrire sur sa famille, ses amis

Selon la Cour de Cassation : « Constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction. » Pour des journalistes, un conflit d'intérêts est donc une situation où votre objectivité et/ou votre neutralité peuvent être remises en cause. Cela peut être parce que vous connaissez personnellement les personnes que vous interrogez ou celles qui travaillent dans une entreprise dans laquelle vous effectuez un reportage.



Pour des journalistes, un conflit d'intérêts est donc une situation où votre objectivité et/ou votre neutralité peuvent être remises en cause.

Lorsque l'on est étudiant ou étudiante en journalisme, on manque souvent de réseau et la tentation d'aller interroger ses amis ou sa famille est grande. C'est normal, on va vers ce que l'on connaît. Il convient de bien identifier les possibles causes de conflits d'intérêt pour les éviter.

Places gratuites (ciné, concerts, etc.)



Les journalistes (en formation ou non) ne doivent pas bénéficier de cadeaux d'aucune sorte pouvant impacter leur objectivité ou leur neutralité. Si une personne vous offre des places pour un concert ou un match de sport, demandez-vous quel est son intérêt. Il y a fort à parier que cette personne cherche à s'attirer les faveurs des futur(e)s journalistes que vous êtes.

Si vous réalisez un sujet sur les matches en question ou sur des sportifs ou dans le domaine culturel, il est alors logique d'aller voir de quoi on parle (même si l'on ne fait pas forcément un compte-rendu de match ou de concert). Il ne s'agit plus de « billets gratuits » mais d'une accréditation pour accéder aux lieux où se passent les informations. En ce cas, vous êtes dûment accrédité(e)s comme journaliste (en formation) et vous collectez de l'information pour votre sujet en cours... ou pour un suivant.



Autour du plagiat



7

Le plagiat est une faute grave. Il s'agit de copier, de s'appropriier tout ou partie d'un contenu et de s'en attribuer le mérite.

La Charte de Munich de 1971 indique que les journalistes doivent « s'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation, les accusations sans fondement

ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information. »

Un ou une journaliste en formation peut commettre un plagiat dans le cadre d'un exercice journalistique ou universitaire (en recopiant tout ou partie d'un mémoire ou d'un article de presse). Les sanctions sont très lourdes dès lors que le plagiat a été détecté. De nombreuses universités disposent de logiciels anti-plagiat. Dans certaines écoles, on considère que le plagiat d'un étudiant ou d'une étudiante en journalisme doit être sanctionné plus durement que lorsqu'il s'agit d'un étudiant ou d'une étudiante une autre matière.

Pour éviter le plagiat, il convient a minima de citer ses sources...

Une mission Égalité et lutte contre les discriminations à la CEJ



Par **Sandy Montañola** (IUT de Lannion) et **Pascale Colisson** (IPJ Dauphine | PSL)

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche se doivent de respecter et de faire respecter les droits de leurs personnels et de leurs étudiant(e)s et de s'assurer que les relations professionnelles et pédagogiques se déroulent dans le respect et la dignité de chacun et de chacune. Ils doivent aussi appliquer les lois de la République et notamment le principe d'égalité, en excluant toute discrimination et toute violence.

La CEJ a mis en place, en décembre 2018, une mission Égalité et lutte contre les discriminations, visant à la mise en place d'actions et de réflexions partagées, afin de garantir le respect et l'intégrité des étudiant(e)s et professionnel(le)s dans le cadre de leur formation, au sein de chaque établissement et lors des périodes en entreprise (stage, alternance...).

La CEJ et les écoles vous encouragent et vous soutiennent dans toute démarche que vous pourrez accomplir si vous estimez être victime ou témoin de comportements inappropriés, de harcèlement sexuel, de cyberharcèlement, de violences sexuelles de la part d'un(e) étudiant(e), d'un(e) membre du personnel, intervenant(e), enseignant(e), ou dans le cadre de vos stages, de professionnel(le)s des médias ou des sources.

Tout savoir sur la mission, trouver votre référent(e).



Trois actions ont été mises en place :

- 🌊 Toutes les écoles ont nommé un(e) référent(e) égalité-lutte contre les discriminations.
- 🌊 Les référent.e.s ont suivi une formation aux VSS.
- 🌊 Les écoles doivent présenter la procédure d'alerte à suivre pour leurs étudiant(e)s en cas de harcèlement / violences sexistes et ou sexuelles et le dispositif existant au sein de leurs établissements. Les écoles ayant des statuts différents (publics, privés ; associatif, institutionnels), cette procédure peut être conduite en interne ou en externe, avec une organisation qui peut prendre des formes différentes.

Ce livret a été édité par la Conférence des Écoles de Journalisme.



Elle représente les 14 cursus de formation au journalisme agréés par la profession.



Sources :

Cours « Éthique et Journalisme », Eric Nahon / **Travaux de M-F Bernier** (Éthique et déontologie du journalisme, Presses de l'Université de Laval, Québec, 2004) / **NYU Handbook for students** (<https://journalism.nyu.edu/about-us/resources/ethics-handbook-for-students/nyu-journalism-handbook-for-students/>) / **Déclaration des devoirs et des droits des journalistes, dite "Charte de Munich"**, rédigée et approuvée à Munich, les 24 et 25 novembre 1971, et adoptée, depuis, par la Fédération internationale des journalistes (FIJ), par l'Organisation internationale des journalistes (OIJ), et par la plupart des syndicats de journalistes d'Europe. / **Journal le Monde** : charte des decodeurs.

Ce livret a été édité par la Conférence des Écoles de Journalisme dans le cadre des Etats Généraux de la Formation et de l'Emploi des Jeunes Journalistes. Conférence des Écoles de Journalisme, 24 Rue Saint Georges, 75509 Paris. Imprimé en mai 2023 par : Roudenn Graphik, 11 Impasse des Longs Réages, 22194 Plérin. Mise en page : Remy Eyletten. Ne pas jeter sur la voie publique.
Crédits photos : Page 3 : ©Unsplash - Vanilla Bear Films. Page 7 : ©Unsplash - Annie Spratt. Page 12 : ©Pexels - Cowomen. Page 18 : ©Pexels - Greta Hoffman. Page 25 : ©Unsplash - Emmanuel Ikwuegbu et Twitter de Marc-François Bernier. Page 27 : ©René Saint-Paul. Bridgeman Images. Page 34 : ©Pexels - Tima Miroshnichenko. Page 37 : ©Pexels - Fauxels.

cej.education

Financé par



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
(NextGenerationEU)

Soutenu par



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

Liberté
Égalité
Fraternité